



COMMUNE DE MAIRIE D'AUTREVILLE SUR LA RENNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10

Le 1 juillet 2026, le Conseil municipal de la Commune de Mairie d'Autreville sur la Renne s'est réuni Mairie Annexe de Saint-Martin-sur-la-Renne sous la présidence de Laurent NAULOT, suivant convocation transmise le jeudi 25 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : FONTAINE Fanny, JERONIMO Raphaël, KWASIAK Frédéric, NAULOT Laurent, ROUILLARD Céline, SAINTOMER Laëtitia, VINHAS Xavier

Excusé ayant donné procuration : DROUOT Emmanuel à JERONIMO Raphaël, JOBARD Sophie à VINHAS Xavier, LECLERE Romuald à NAULOT Laurent

Absents : DE LA FOURNIÈRE Mathilde

Secrétaire de séance : SAINTOMER Laëtitia

2026-019 - TARIFS EAU 2027

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que compte tenu de l'état vieillissement de notre réseau et afin de se mettre en conformité avec la réglementation, il est nécessaire est important d'augmenter le prix du m3 et d'instaurer de nouvelles tarifications concernant l'ouverture, la fermeture et l'installation de nouveaux compteurs.

DÉCIDE d'augmenter le tarif à Autreville de 0,70 € le m3 et d'augmenter le tarif de Saint-Martin 0,30 € du m3 et fixer les tarifs de branchement au réseau d'eau potable comme suit :

	AUTREVILLE
LOCATION DE COMPTEUR	80,00 €
EAU	0 à 500 m3 : 2,10€ De 501 à 99 999 m3 : 1,70 €
FERME DE LAMBERVEAUX	0 à 500 m3 : 2,15€ De 501 à 99 999 m3 : 1,70 €
ASSAINISSEMENT	0,50 €

	SAINT MARTIN
LOCATION DE COMPTEUR	80,00 €
EAU	0 à 500 m3 : 1,70€ De 501 à 99 999 m3 : 1,30 €
ASSAINISSEMENT	0,50 €

	VALDELANCOURT
ASSAINISSEMENT	0,50 €

PRESTATIONS POUR AUTREVILLE ET SAINT MARTIN	TTC
Ouverture de compteur	35,00 €
Fermeture de compteur	35,00 €
Nouveau compteur	À la charge de propriétaire Sur devis
Compteur détérioré	À la charge de propriétaire Sur devis

Après discussion les membres du conseil décident à 8 pour, 1 contre et 1 abstention la nouvelle tarification.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 052-215200221-20260701-2026_019-DE



AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 1

Ayant voté contre : DROUOT Emmanuel.

S'étant abstenu : ROUILLARD Céline.

Fait et délibéré le 1 juillet 2026

Le président de séance,
Laurent NAULOT

Le secrétaire de séance,
Laëtitia SAINTOMER